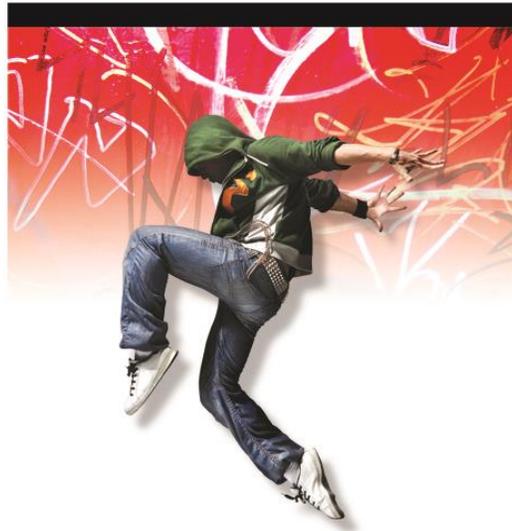


# REGROUPEMENT DES AUBERGES DU CŒUR DU QUÉBEC

– Avis –

## DES ACTEURS CLÉS DANS LA RELANCE POST-PANDÉMIE

Déposé au ministre des Finances du Québec  
Dans le cadre des consultations prébudgétaires  
2021-2022



Le Regroupement  
des Auberges du cœur du Québec

Février 2021



## Les Auberges du cœur

Les **Auberges du cœur** sont des maisons d'hébergement jeunesse communautaires qui accueillent des jeunes en difficulté ou sans-abri âgés de **12 à 35 ans**. Ce sont des lieux d'affiliation, d'exercice de la citoyenneté et d'éducation populaire.

Ouvertes **7 jours par semaine, 24 heures par jour**, les Auberges du cœur offrent le **gîte** et le **couvert**, un milieu stable et une **écoute** active, un **soutien** et un **accompagnement**.

Chaque année, ce sont plus de 3 500 jeunes qui sont hébergés et accompagnés en post-hébergement. Cela représente plus de 300 lits offerts, 80 000 nuitées annuellement et plus de 150 places en appartements supervisés et en logements sociaux.

La première maison d'hébergement jeunesse a été fondée dans les années 1970 afin de répondre à la réalité de l'itinérance des jeunes.



## Le Regroupement des Auberges du cœur du Québec

Fondé en 1987

Regroupe 30 Auberges<sup>1</sup> situées dans 10 régions.

Ses objectifs sont de :

- Regrouper les maisons d'hébergement jeunesse du Québec
- Servir de carrefour d'opinions et de services pour les Auberges du cœur du Québec
- Défendre et promouvoir les intérêts de ses membres et les représenter, au besoin, auprès d'associations similaires, auprès d'organismes gouvernementaux, ainsi qu'auprès de la population
- Participer à la promotion et à la défense des intérêts des jeunes en difficulté
- Promouvoir la reconnaissance de l'hébergement jeunesse communautaire
- Défendre l'autonomie et l'action des maisons d'hébergement jeunesse
- Favoriser l'implantation des maisons d'hébergement jeunesse

---

<sup>1</sup> La liste des Auberges du cœur se trouve en annexe du présent avis.

Pour toutes demandes de renseignements ou pour plus d'informations, communiquez avec



**Le Regroupement**  
des Auberges du cœur du Québec

**Paule Dalphond**

*Directrice générale*

514 523-8559, poste 202

Cell. : 450 750-2929

[paule.dalmond@aubergesducoeur.org](mailto:paule.dalmond@aubergesducoeur.org)

Regroupement des Auberges du cœur

4246, rue Jean-Talon Est

Tour Sud, bureau 16

Montréal (Québec) H1S 1J8

[aubergesducoeur.org](http://aubergesducoeur.org)

## Table des matières

NOS RECOMMANDATIONS.....	5
LE PAGAC – UN RENDEZ-VOUS HISTORIQUE À NE PAS MANQUER!.....	5
LE COMMUNAUTAIRE : UN MAILLON ESSENTIEL DU FILET SOCIAL.....	6
LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES : DES ACTEURS CLÉS DURANT LA PANDÉMIE .....	7
LE CARACTÈRE ESSENTIEL DU FINANCEMENT À LA MISSION.....	7
UN MANQUE À GAGNER TOTAL ESTIMÉ À 460M\$.....	8
UNE INDEXATION INEXISTANTE OU INSUFFISANTE.....	8
UN FILET SOCIAL À RECONSTRUIRE.....	8
Annexe .....	9

## NOS RECOMMANDATIONS

À un moment où les communautés n'ont jamais eu autant besoin des organismes communautaires, et où le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale est sur le point de dévoiler son plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire (PAGAC), le budget 2021 est un rendez-vous à ne pas manquer entre les organismes communautaires et le gouvernement. Il s'agit d'une occasion unique pour le gouvernement de mettre en place des mesures structurantes pour améliorer, à long terme, la situation des organismes et pour renforcer leur capacité d'agir à un moment où ils sont des acteurs clés pour la reconstruction du filet social, particulièrement dans le cadre de la post-pandémie.

Dans l'objectif d'améliorer les conditions de vie de la population, d'assurer le respect de leurs droits et de réduire les inégalités socioéconomiques entre les plus pauvres et les plus riches, nous recommandons que le gouvernement soutienne adéquatement l'action communautaire autonome et la justice sociale.

Plus précisément, à l'instar du Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) et de ses membres, le Regroupement des Auberges du cœur du Québec recommande au gouvernement :

- 1- De procéder à un rattrapage immédiat et urgent dans le financement à la mission des Auberges du Cœur, afin d'atteindre la parité avec les autres ressources d'hébergement communautaire.
- 2- D'investir 460 millions \$ supplémentaires dans le financement à la mission globale des organismes d'ACA afin de favoriser le respect de leur autonomie et de renforcer leur capacité d'agir.
- 3- D'indexer annuellement les subventions à la mission globale de tous les organismes d'ACA selon la hausse des coûts de fonctionnement.
- 4- D'investir massivement dans les services publics et les programmes sociaux afin de réduire les inégalités socioéconomiques et d'améliorer l'accès, sans discrimination, à des services publics universels, gratuits et de qualité.
- 5- D'ajouter des sommes supplémentaires afin de tenir compte des besoins supplémentaires provoqués par le COVID-19.
- 6- De donner à tous les ministères et organismes gouvernementaux les moyens financiers pour concrétiser les engagements du prochain plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire (PAGAC) dont la sortie est prévue pour le printemps 2021.

Ces recommandations vont dans le sens de la campagne « Engagez-vous pour le communautaire », qui réunit les 4000 organismes de tous les secteurs de l'action communautaire autonome du Québec.

## LE PAGAC – UN RENDEZ-VOUS HISTORIQUE À NE PAS MANQUER!

Pour assurer une plus grande reconnaissance et un meilleur soutien financier de l'action communautaire, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. Jean Boulet, a amorcé en mai 2019 des consultations en vue de l'élaboration d'un nouveau plan d'action

gouvernemental en matière d'action communautaire. Plus d'une centaine de mémoires ont été déposés afin de mettre en lumière les besoins des organismes.

Le Regroupement des Auberges du cœur du Québec a d'ailleurs déposé un mémoire<sup>2</sup>, dans le cadre de ces consultations, exprimant les besoins, les préoccupations et les revendications du secteur de la santé et des services sociaux.

Ce plan d'action, dont la sortie est prévue pour le printemps 2021, est très attendu par les organismes communautaires qui vivent depuis plusieurs années dans des situations de sous-financement insoutenables.

C'est pourquoi le Regroupement des Auberges du cœur du Québec compte sur le ministre des Finances pour donner les moyens au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale de réellement faire une différence afin de renforcer la capacité d'agir de l'ensemble des organismes communautaires, en particulier pour les aider à faire face aux défis liés à la pandémie.

## LE COMMUNAUTAIRE : UN MAILLON ESSENTIEL DU FILET SOCIAL

Le mouvement de l'action communautaire autonome compte plus de 4 000 organismes répartis dans toutes les régions. Il contribue à maintenir 60 000 personnes salariées, ce qui représente 1,4 % de l'ensemble des emplois au Québec. Il est soutenu par 425 000 bénévoles qui lui offrent temps et engagement au quotidien. Il est fréquenté par plus d'un million de personnes vivant diverses formes de difficultés.

Les Auberges du cœur font partie intégrante du filet social québécois, au même titre que les services publics et les programmes sociaux. Pourtant, elles sont sous-financées depuis des années au regard de leurs besoins.

Impacts du sous-financement des Auberges du cœur

- Sur les équipes de travail :
  - Haut taux de roulement du personnel en raison de conditions de travail non compétitives.
  - Manque de budget pour l'embauche de personnel supplémentaire.
  - Plus de 25 % des travailleurs et travailleuses ont eu recours à un congé maladie de plus d'une semaine au cours des deux dernières années.
  - La majorité des travailleurs et travailleuses ont eu recours à des congés de maladie (1 à 5 jours) pour stress, anxiété et surcharge de travail, souvent dus au taux d'absentéisme de leurs collègues.
  - Plus de la moitié des travailleurs et travailleuses ont épuisé leurs banques de congé maladie en près de quatre mois.
  - Les travailleurs et travailleuses ayant épuisé leurs banques de maladie doivent piger dans leurs vacances annuelles pour s'absenter.
  - La majorité des travailleurs et travailleuses ayant droit à un PAE (programme d'aide aux employés) y ont eu recours.

---

<sup>2</sup> Disponible sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.aubergesducoeur.org/publications-racq-avis-et-memoires/memoire-pagac>

## LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES : DES ACTEURS CLÉS DURANT LA PANDÉMIE

Le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) a dévoilé, en octobre 2020, les résultats d'un sondage exclusif auprès de la population québécoise portant sur le rôle des organismes communautaires durant la pandémie. Le sondage, réalisé par la firme L'Observateur, révèle que les Québécois.es ont une haute opinion de la place des organismes communautaires dans l'espace public. Il est vrai qu'au cours des derniers mois, les organismes ont joué un rôle essentiel durant la pandémie, ne cessant de rivaliser de créativité et de résilience pour continuer à être présents auprès des populations qu'ils desservent.

- 71,8% de la population croient qu'ils sont des acteurs clés durant la pandémie pour rejoindre les communautés les plus affectées.
- Selon 66,9% de la population, le rôle majeur des organismes communautaires en temps de pandémie est d'aider les gens à combler leurs besoins de base urgents.
- Trois autres rôles ressortent :
  - aider les gens à comprendre et à respecter les consignes de santé publique (57,9%);
  - soutenir les personnes vivant une situation de vulnérabilité (56,6%);
  - offrir aux gens un espace d'appartenance pour briser l'isolement et pour la création de réseaux d'entraide (54,2%).

Avec la pandémie, les organismes communautaires ont subi une pression supplémentaire importante alors qu'ils devaient combler les manques pour garantir un filet social aux personnes les plus vulnérables, et cette pression engendre des besoins supplémentaires pour tous les organismes.

## LE CARACTÈRE ESSENTIEL DU FINANCEMENT À LA MISSION

Si les organismes d'ACA sont en mesure de jouer un rôle clé pendant la pandémie, c'est grâce à leur autonomie face aux orientations gouvernementales qui leur permet d'avoir une grande capacité de résilience et d'adaptation. Cette autonomie est directement liée au type de financement, à la mission globale, qui leur permet d'avoir le plein contrôle sur les décisions, orientations et actions de leur organisme et leur donne le pouvoir d'agir rapidement et efficacement afin de répondre aux besoins des populations qu'ils rejoignent.

Le caractère essentiel du financement à la mission devient d'autant plus important dans le contexte actuel de crise où le communautaire doit faire face à une recrudescence des besoins et que la tendance semble se maintenir à moyen et à long terme. Cette crise sans pareil a plongé des dizaines de milliers de personnes dans des situations précaires. C'est pourquoi il nous apparaît crucial de renforcer, dès maintenant, la capacité d'agir des organismes communautaires qui sont en première ligne pour soutenir les populations vivant diverses formes de difficultés.

## UN MANQUE À GAGNER TOTAL ESTIMÉ À 460 M\$

Depuis la mise en œuvre de la Politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire entre 2001 et 2006, jusqu'à tout récemment en 2017, aucun investissement sérieux n'a été fait pour le financement de base des organismes communautaires. Pendant cette période, les demandes d'aide et de soutien ont explosé en raison de la réduction des investissements dans les services publics et les programmes sociaux, en particulier pendant la période d'austérité de 2015 à 2018, plongeant ainsi le communautaire dans une situation de sous-financement perpétuel. Le manque à gagner annuel pour l'ensemble des organismes d'action communautaire autonome est estimé à 460 millions\$.

Pour les Auberges du coeur, le manque à gagner annuel est estimé à 11 millions \$.
--

## UNE INDEXATION INEXISTANTE OU INSUFFISANTE

L'absence ou l'insuffisance d'indexation du financement à la mission appauvrit les groupes davantage chaque année puisqu'ils ne peuvent pas assumer la hausse de leurs dépenses (loyer, électricité, charges sociales comme employeur, etc.). C'est pourquoi l'indexation des subventions à la mission doit être accordée à tous les groupes et calculée en fonction de la hausse des coûts de fonctionnement, estimée à 3,25% annuellement.

## UN FILET SOCIAL À RECONSTRUIRE

La crise sanitaire actuelle met en exergue les conséquences du sous-financement des services publics et des programmes sociaux et amplifie les inégalités sociales. À l'instar de la Coalition Main Rouge, nous demandons au gouvernement d'adopter certaines mesures fiscales<sup>3</sup> ou de couper dans quelques dépenses pour aller chercher un potentiel de 10 milliards \$ en revenus supplémentaires, chaque année. Cela permettrait de faire face aux prochaines crises et de réinvestir suffisamment pour le renforcement essentiel du filet social québécois.

---

<sup>3</sup> [https://www.nonauxhausse.org/wp-content/uploads/10milliards\\_mai2020.pdf](https://www.nonauxhausse.org/wp-content/uploads/10milliards_mai2020.pdf)

## Annexe

Accueil Jeunesse Lanaudière (Joliette)

F/H, 12-17, 9 lits

ADOberge (L') (Lévis et St-Georges-de-Beauce)

Maison de Lévis F/H, 12-17 ans, 9 lits, 1 lit de dépannage

Maison de St-Georges-de-Beauce F/H, 12-17 ans, 4 lits

Appart Adojeune (Gatineau)

F/H, 13-17 ans, 6 lits, 1 lit de dépannage

Antre-Temps (L') (Longueuil)

F/H, 16-21, 14 lits

Auberge communautaire du Sud-Ouest (Montréal)

F/H, 18-29, 20 lits, 38 logements sociaux

Avenue (L') (Montréal)

F/H, 18-29, 10 lits, 16 places en appartements supervisés, 68 logements sociaux

Chaumière Jeunesse Rawdon (Rawdon)

F/H, 18-30, 9 lits, 1 lit de dépannage

Diapason (Le) (Mascouche)

F/H, 14-18, 9 lits, 5 places en appartements supervisés (18-22)

Élan des jeunes (L') (Chateauguay)

F/H, 16-22, 6 lits

Envolée (L') (Laval)

F/H, 16-20, 16 lits, 2 places en appartements supervisés

Espace Vivant/Living-Room (Cowansville)

F/H, 12-17, 9 lits, 1 lit de dépannage, 6 places en appartements supervisés (16-21)

Foyer de jeunes travailleurs & travailleuses (Montréal)

F/H, 17-24, 19 lits

Gîte Jeunesse de Beauport (Beauport et Ste-Foy)

Maison de Beauport, H, 12-17, 9 lits, 1 lit de dépannage

Maison de Ste-Foy, H, 12-17, 5 lits, 1 lit de dépannage

Maison Habit-Action (Drummondville)

F/H, 18-30, 9 lits, 1 lit de dépannage, 4 places en appartements supervisés

Habitations Escalier (L') (Montréal)

F/H, 18-30, 20 lits

Héberge-Ados (Gatineau)

F/H, 13-17 ans, 8 lits, 1 lit de dépannage

Héberjeune Parc-Extension (Montréal)

F/H, 18-25, 33 lits dont 7 pour les jeunes parents

Maison Richelieu Hébergement Jeunesse (Ste-Foy)

F, 12-17, 9 lits

Maison hébergement Jeunesse Roland-Gauvreau (Joliette)

F/H, 18-30, 12 lits

Maison le Baluchon (St-Hyacinthe)

F/H, 12-17, 9 lits, 1 lit de dépannage, 15 places en appartements supervisés (16-23)

Maison Marie Frédéric (Québec)

F/H, 18-30, 9 lits, 4 places en appartements supervisés et 9 places en pré-hébergement

Maison Raymond Roy (Victoriaville)

F/H, 18-29, 9 lits

Maison Tangente (La) (Montréal)

F/H, 18-25, 14 lits, 1 lit de dépannage

Ressources Jeunesse de Saint-Laurent (Montréal)

F/H, 16-22, 11 lits, 1 lit de dépannage, 34 places en appartements supervisés (18-25)

Service d'hébergement St-Denis (Montréal)

F/H, 15-20, 9 lits

SQUAT Basse-Ville (Québec)

F/H, 12-17, 10 lits, 17 logements transitoires (18-25)

Source-Soleil (La) (Sherbrooke)

F/H, 18-30, 9 lits, 1 lit de dépannage

Tandem jeunesse (La Pocatière)

F/H, 15-22, 9 lits, 1 lit de dépannage, 3 places en appartements supervisés

Tournant (Le) (Montréal)

H, 18-29, 10 lits, 1 lit de dépannage, 12 logements sociaux

Transit (Le) (Rimouski)

F/H, 17-30, 10 lits, 4 places en appartements supervisés